

### 13.5.8 Évolution à l'échelle provinciale en 1974

**Terre-Neuve.** Les ressources hydrauliques de Terre-Neuve et du Labrador sont considérables. Bien que de façon générale les rivières de l'île ne soient pas longues, leur topographie et leur débit favorisent l'aménagement de centrales hydroélectriques, et il existe au Labrador des emplacements qui pourraient s'y prêter sur le fleuve Churchill, en aval de l'aménagement des chutes Churchill.

La Newfoundland and Labrador Power Commission a été créée en 1954 pour fournir de l'électricité à toutes les régions de la province qui en ont besoin. Elle a commencé à produire de l'électricité à plein rendement en 1967 lorsque la centrale de Baie d'Espoir fut mise en service et que fut établi le réseau provincial de transport. Le réseau fournit l'énergie à plusieurs industries directement et à des sociétés d'actionnaires qui en font la distribution dans les villes. La Newfoundland Light and Power Company est le principal distributeur. La Bowater Power Company Limited alimente la Bowater Newfoundland Pulp and Paper Mills Limited ainsi que plusieurs grandes exploitations minières. La Newfoundland and Labrador Power Commission dessert les régions isolées par l'intermédiaire de la *Rural Electricity Authority* et des *Power Distribution Districts*, surtout au moyen de groupes générateurs diesel.

En 1974, on a envisagé l'aménagement du potentiel hydroélectrique du cours inférieur du Churchill dans l'île Gull et le transport de l'énergie ainsi produite par un réseau HTCC jusque dans l'île de Terre-Neuve. Le 25 avril 1974, le gouvernement du Canada annonçait qu'il accordait une subvention de \$350,000 pour une étude de faisabilité sur une interconnexion avec la terre ferme. En février 1975, le gouvernement fédéral a consenti à accorder à la Newfoundland and Labrador Power Corporation des prêts, aux taux pratiqués dans le cas des sociétés de la Couronne, jusqu'à concurrence de \$343 millions pour l'aménagement hydroélectrique de l'île Gull au Labrador. Ces prêts représenteront 50% du coût estimatif d'aménagement du réseau de transport HTCC entre la centrale de l'île Gull et les centres utilisateurs de Terre-Neuve, y compris le câble sous-marin qui traversera le détroit de Belle-Isle. Ce projet comprend également une liaison avec l'usine des chutes Churchill pour le transport du courant alternatif, de façon à relier le réseau de Terre-Neuve à celui du Québec. Les subventions fédérales pour des études préliminaires poussées se sont élevées à \$450,000. L'aménagement proposé aurait une puissance installée de 1,800 MW et une production annuelle de 11.7 milliards de kWh. Le réseau de transport vers Terre-Neuve se prolongerait dans l'île sur une longueur de près de 640 milles jusqu'à un poste d'arrivée près de Saint-Jean. Les plans actuels prévoient un réseau de 800 kV HTCC pouvant livrer 1,600 MW à l'île de Terre-Neuve. On estime que l'aménagement de l'île Gull et le réseau de transport proposé représentent la meilleure option à long terme pour l'expansion des approvisionnements en énergie électrique de l'île de Terre-Neuve. La jonction du réseau avec celui de l'Hydro-Québec offre également d'autres avantages importants. Les services d'électricité de Terre-Neuve et du Québec discutaient des dispositions à prendre pour assurer l'échange de l'énergie excédentaire à l'avantage mutuel des deux provinces.

L'aide financière proposée se situe dans le cadre de la politique établie en vue de financer, au moyen de prêts, jusqu'à 50% du coût d'installation des interconnexions régionales qui favorisent le développement économique et assurent un meilleur approvisionnement. La nouvelle centrale sera située sur le fleuve Churchill à quelque 140 milles en aval de la centrale des chutes Churchill, qui est maintenant terminée et qui a une puissance de 5,225 MW, et utiliserait les mêmes ressources hydrauliques. L'aménagement de l'île Gull, alimenté par une ressource renouvelable, offre une solution valable pour réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole dans la production d'électricité et, exprimé sous forme de quantité d'énergie, équivaut à la consommation actuelle de pétrole de 50,000 b/j pour l'ensemble de Terre-Neuve. Une fois achevées la voie de transport de Gull et l'installation d'un câble d'interconnexion vers l'Île-du-Prince-Édouard, au coût de \$36 millions, toutes les provinces canadiennes disposeront de réseaux de transport de l'électricité reliés à une province voisine.

A court terme, les adjonctions pour la période 1975-76 comprennent des installations fondées sur l'emploi de turbines à gaz à Stephenville (50 MW), dans la péninsule de Burin (25 MW) et à Saint-Jean de Terre-Neuve (60 MW). En 1977, deux nouveaux groupes hydrauliques de 77 MW porteront la puissance de la centrale de Baie d'Espoir à 613 MW. Les appels de puissance adressés au réseau de l'île ont augmenté de 8.4% par rapport à 1973 et on prévoit que l'augmentation pour les trois prochaines années dépassera 10% par an.